

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Papier Peint Magnétique

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Revêtement mural magnétiquement réceptif pour application sur des surfaces lisses telles que les murs intérieurs.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Smarter Surfaces, 13 Garville Mews, Rathgar, Dublin 6, Ireland

Tél : +353 1 412 6200

E-mail : support@smartersurfaces.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence) : +353 1 412 6200

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP) : Non classifié

Effets indésirables : Aucun effet nocif indésirables selon la Régulation (EC) No. 1907/2006 (REACH).

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage :

Mentions de danger : Aucune.

Mentions d'avertissement : Aucune

Pictogrammes de danger : Aucun

Conseils de prudence : Aucun

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Mélanges

Papier non tissé enduit d'une pâte de magnétite réceptive, recouvert blanc.

3.2 Emballages

Boîte en Papier Recyclée - 127 cm x 17 cm x 17 cm (boîte rectangulaire)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

3.3 Dimensions du produit

Largeur : 122 cm

Poids : 1100 GSM

Finition : Blanc Mat

Section 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Général : Pas de potentiel cas d'empoisonnement connu.

Inhalation : N'est pas considéré comme une voie potentielle d'exposition.

Contact avec la peau : Si la matière en fusion entre en contact avec la peau, refroidissez la zone touchée à l'eau froide. Consultez un médecin.

Contact avec les yeux : N'est pas considéré comme une voie potentielle d'exposition, consulter un médecin en cas de problème.

Ingestion : N'est pas considéré comme une voie potentielle d'exposition, consulter un médecin en cas de problème.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Mousse, dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche, eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition : La combustion dégage des gaz dangereux tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et de petites quantités d'aldéhydes et d'alcools.

5.3 Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : Porter un appareil de respiration autonome.

5.4 Inflammation

Classification de réaction au feu :

- Euroclass B - s1, d0
- ASTM E84 Class A

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non applicable pour le produit sous sa forme solide.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Les déchets devraient être récupérés ou éliminés de manière sûre; selon les règlements locaux.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation : Le matériau a des bords tranchants qui peuvent causer des coupures à la peau, porter des gants de protection.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec et à distance de potentielle source d'ignition

Classe de stockage : Solide Inflammable de classe 11

Condition de stabilité : Stable quand stocké sous les conditions de stockage normale.

Livraison : Ne pas empiler plus de huit niveaux pour le transport de palettes

7.3 Hygiène générale au travail

Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Enlevez les vêtements de protection avant manger ou boire.

Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.
- Assurer une ventilation pour maintenir la poussière en dessous des limites d'exposition professionnelle.
- La protection oculaire doit être utilisée lorsque l'évaluation des risques spécifique au projet indique que cela est nécessaire.
- Une protection pour les mains doit être utilisée à tout moment.
- Protection générale conformément aux réglementations locales
- Respiratoire : Aucun équipement spécial normalement requis

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État : Film Solide

Couleur : Blanc Mat

Odeur : Pas d'odeur perceptible

Point d'ignition : 400°C

Point d'ébullition : N/A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Point de fusion : 100°C

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

10.2 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flames et sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts. Acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. Dang : La décomposition du produit pourrait inclure : Monoxyde de Carbone (CO), Isocyanates, Dioxyde de Carbone (CO₂) et des gaz nitrogènes pourrait évoluer durant la combustion.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Le matériau n'étant pas classifié comme dangereux, aucune donnée sur effet détrimental connu.

Section 12 : Informations écologiques

12.1 Effets néfastes

Aucun effet néfaste pour l'environnement connu.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination : Matériaux et emballage en carton doivent être cyclés. Tous les autres déchets doivent être éliminés en accord avec les réglementations locales.

Section 14 : Informations relatives au transport

Ce produit est classé comme non dangereux et ne nécessite donc aucune manipulation particulière.

Transport terrestre ADR / RID / GGVS : Marchandises non dangereuses

Transport maritime intérieur ADN / GGVB : Marchandises non dangereuses

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Transport maritime IMDG / UN : Marchandises non dangereuses

Transport aérien OACI / IATA / DGR : Marchandises non dangereuses

Section 15 : Informations réglementaires

15.1 Étiquetage selon la directive européenne

Ce produit n'est pas soumis à une classification selon les Directives de l'UE.

Section 16 : Autres informations

Autres informations

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité conforme au

Règlement No. 2015/830. * indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Désistement juridique : Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.